



Focus :
La nuit de la
lecture
au far west

page 4

Dossier :
Les finances
communales

page 10

Social :
Un réseau
de visiteurs
bénévoles se
met en place

page 16

34^E ENDURO PASSION

Parcours de 84 km sur chemins avec 3 spéciales chronométrées
LES PETITES ARMOISES - MARQUIGNY - VOUZIERS



VOUZIERS

DIMANCHE 26 AVRIL 2020

DÉPART PLACE CARNOT
à partir de 8 heures



Renseignements sur www.amp08.com

LIRE L'ARTICLE EN PAGE 22



Le magazine de
"Vouziers et vous"

Directeur de la publication :
Yann Dugard

Rédactrice en chef :
Patricia Lesueur

Ont également participé à la rédaction de ce numéro :
Patricia Lesueur, Laurent Bacquenois, Marie-Claude Bergery, Jean Ducastel, Mélanie Toussaint, Jimmy Joly, Coralie Forêt, Philippe Loy, Michel Massé, Frantz Lepinois, les services de la Ville.

Conception-Réalisation

Rédaction : Régine Majcher.

Crédits photos : Martine Baudart, Patricia Lesueur, Marie-Claude Bergery, Jean-Luc Lambert, Jean Ducastel, Daniel Gautier, Mélanie Toussaint, François Henry, Paulline Ulla-Francis Dardard, les services de la Ville.

Impression : Imprimerie Félix,
ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.

Tirage : 2550 exemplaires.



Focus 4
La nuit de la lecture au far west

Chronique en images 6
Repas de nos aînés, bourse aux capsules, Terron : inauguration de la rue de Prague, arrivée de la fibre à Vouziers, Vouziers ville sportive, le marché des producteurs locaux, repas amical à Chestres



Vie municipale 8
Etat civil, Blaise commune déléguée, vœux au personnel, élections municipales.

Dossier 10
Les finances communales



Travaux 10
Le point sur les différents chantiers (bâtiments communaux, lotissement), le pôle scolaire



Cadre de vie 14
Mobilier urbain, circulation, lotissement : trouver un nom de rue.

Économie 15
Ils viennent de s'installer

Social 16
Réseau de visiteurs bénévoles à Vouziers. *A plus dans le bus*, 2^e prix régional des solidarités rurales.

Jeunesse 17
Enchantés par le séjour à la neige. Les vacances vouzinoises d'hiver.



Culture 18
La bibliothèque-ludothèque s'engage vers de nouvelles animations. Les élèves de l'école de musique récompensés. Congrès des harmonies des Ardennes.



Sport 20
Les Archers de Taine, le Club nautique vouzinois, le cross du Vélo club vouzinois, labellisation FFR de l'école de rugby, 5^e trail urbain, le 34^e enduro passion 08

Hier et aujourd'hui



Rue Chanzy, en 1915



Aujourd'hui

La nuit de la lecture au Far West



Karen Noël, nouvelle bibliothécaire, a mené la soirée au triple galop avec l'aide de cow-boys bénévoles



Le saloon «Au pionnier gourmand»



L'atelier des Sioux (fabrication de masques)



L'atelier des Sioux (fabrication d'attrape-rêves)

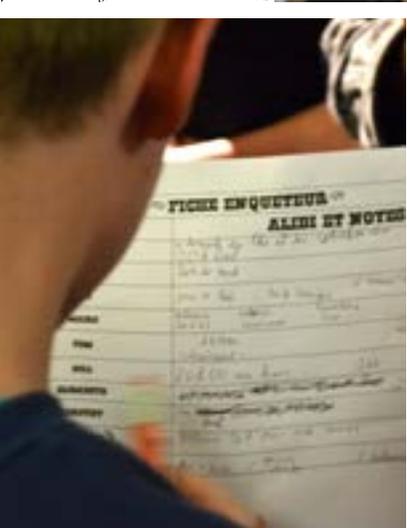
Le 18 janvier dernier, la bibliothèque-ludothèque a proposé aux habitants de Vouziers et d'ailleurs, une plongée dans l'univers du Western. De 17 h à 22 h, petits et grands ont pu participer à des ateliers créatifs, découvrir des textes lus par des comédiens, enquêter sur le meurtre du Révérend Sinful, tenter de s'échapper du Tombstone express, profiter des gourmandises préparées par les bénévoles et trouver de nouvelles nourritures pour l'esprit à la bourse aux livres. L'équipe remercie les bénévoles, les acteurs de la troupe des Deux Masques, Laurent Scheffer et Florian Stephan pour leur aide précieuse, ainsi que le public qui, par sa présence et son enthousiasme, a fait de cette Nuit de la lecture 2020 un moment magique !



La bourse aux livres



Jeux de société pour toute la famille



Escape game «A la recherche du coupable»



Interrogatoire des témoins



Murder party pour le révérend Sinful



Les jeunes acteurs de la troupe des Deux Masques

Repas annuel de nos aînés

Vouziers, le 12 janvier

Comme chaque année, le repas des anciens constitue un temps fort de l'activité du CCAS. Sur plus de sept cents bénéficiaires âgés de 68 ans et plus, presque trois cents aînés de Vouziers et Vrivy se sont retrouvés le dimanche 12 janvier à la salle des fêtes pour partager un repas concocté par le traiteur Hervé Buffet, danser au son de l'orchestre *Trio Thé Dansant*, avec ses chanteuses et son animation karaoké, un beau moment de partage. Les belles tables avaient été installées et décorées par les bénévoles pour les accueillir, pour un moment convivial et festif.

Pour les personnes qui ne souhaitent pas venir au repas, elles se sont vues remettre un colis, confectionné cette année par le supermarché Carrefour Market.



Terron-sur-Aisne

Le repas annuel de Noël pour les anciens donne l'occasion de se retrouver, de partager un agréable moment et permet à certains d'échapper à la solitude. Pour ceux qui ne sont pas présents un colis leur est distribué : cette année 14 colis dont 8 pour les couples et 6 pour les personnes seules. Ces colis sont composés de produits locaux. Tous les habitants de 70 ans et plus en bénéficient.



14^e bourse aux capsules



Vouziers, le 19 janvier

Une quinzaine d'exposants étaient présents à la 14^e bourse capsules organisée par l'Amicale philatélique vouzinoise. Plus de 150 visiteurs (collectionneurs ou curieux), sont venus dans le but d'acheter ou échanger et découvrir la nouvelle capsule éditée pour l'occasion.

Terron-sur-Aisne



L'assemblée générale du club Saint-Julien de Terron

En ce jeudi 16 janvier, il y a priorité à l'assemblée générale avant de s'adonner

aux jeux de cartes. C'est toujours dans la bonne humeur et avec gaieté que les adhérents se retrouvent. Chacun attend ce moment avec impatience. Le club St-Julien se rassemble le jeudi de 14 h à 18 h. Si vous souhaitez intégrer le club, contacter la présidente, M^{me} Renée Vesseron.



Inauguration de la rue de Prague et de la Grande Rue à Terron-sur-Aisne, le 18 janvier, en présence des élus et des habitants

Arrivée de la fibre à Vouziers

Le 28 janvier dernier, l'aménageur de la fibre, la société Losange a convié les Vouzinois à une réunion d'information sur l'arrivée de la fibre. La salle comble prouve l'intérêt porté sur le sujet.

L'assemblée a pu apprendre que le nord et le sud de Vouziers ont été raccordés dès le 3 février, l'ouest le 29 février et l'est le sera le 30 avril. Lorsque la ligne est éligible, l'abonné devra se rapprocher d'un opérateur pour lui demander le raccordement.



Vouziers Ville Sportive



Vouziers a reçu à nouveau le label «Ville Sportive» pour la période 2020-2024. Ce label délivré par le Comité régional Olympique et Sportif reconnaît le travail effectué par les bénévoles qui s'impliquent pour offrir un large choix d'activités et l'engagement de la commune pour améliorer les installations sportives (homologation, agrandissement de terrain, aménagements divers) afin de permettre la pratique sportive dans des disciplines diverses et variées.

La cérémonie officielle de mise en place de la pancarte a eu lieu le 8 février à l'entrée de la ville, à Condé, en présence de Michel Lequeux, vice-président du comité régional olympique et sportif du Grand Est, des élus et responsables associatifs.

L'hiver des producteurs locaux

Vouziers, le 9 février

Belle réussite pour cette 3^e édition du marché campagnard organisé par l'association Richesses d'Ardenne. Les visiteurs ont été nombreux tout le long de la journée. Près d'une quarantaine d'exposants (photo) ont fait découvrir leurs produits et savoir-faire.



Repas amical à Chestres

Chestres, le 16 février

Cette année encore le président du CALC Jean Ducastel s'est installé aux fourneaux pour cuisiner avec soin une choucroute pour le plus grand plaisir des papilles des 70 convives présents. Les membres du comité lui ont prêté mains fortes pour le service. La traditionnelle galette des rois clôtura ce repas. Quelle belle journée alsacienne !



→ ÉTAT CIVIL

Vacances à l'étranger ? Anticipez votre demande de carte d'identité ou de passeport

Le délai d'obtention pour une carte d'identité ou pour un passeport est d'environ 3 à 4 semaines après la demande faite en mairie. Il est d'autant plus long à l'approche des vacances compte tenu du nombre de dossiers à traiter.

Afin de vous simplifier les démarches et de vous faire gagner du temps, il faut préparer votre dossier de demande à l'avance.

Trois possibilités :

- soit faire une pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr>

- soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°12100*02 ou 12101*02 sur service-public.fr et le remplir ;

- soit retirer le formulaire auprès de la mairie si vous n'avez pas internet.

Pour le dépôt du dossier et le retrait du passeport ou CNI, à Vouziers, il vous faut prendre rendez-vous au 03 24 30 76 31, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.



Les actes d'état civil sont gratuits

Avertissement : pour une demande d'extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès, certains sites internet vous proposent de l'obtenir moyennant finances. Il faut proscrire ces sites.

Le seul site à utiliser est www.service-public.fr, c'est gratuit et sécurisé.

→ RÉGLEMENTATION

Blaise acte son statut de commune déléguée

La commune de Blaise a perdu son statut de commune associée lors de la création de la commune nouvelle de Vouziers le 1^{er} juin 2016.

Le conseil municipal de Vouziers, conformément à la Loi n° 2019-809 du 1^{er} août 2019 visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires, a décidé de créer au cœur de la commune nouvelle de Vouziers la commune déléguée de Blaise, en reprenant le nom et les limites territoriales de l'ancienne commune associée de Blaise, aux côtés des communes



déléguées de Vouziers, Vrizy et Terron-sur-Aisne.

Le 13 février dernier, le conseil municipal a ensuite élu Martine Baudart en tant que maire déléguée de Blaise.

Un panneau d'information retraçant l'association du 28 décembre 1972 est apposé dans la cour de la mairie annexe de Blaise.

→ PERSONNEL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Vœux et remises de médailles

La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal et intercommunal du 22 janvier dernier a été l'occasion de retracer les principaux événements de l'année et de remercier les agents d'avoir

assurer la continuité du service public auprès des usagers malgré les désagréments engendrés par les travaux réalisés à la mairie.

Marie-Noëlle Grimaldi a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} août 2019. Les médailles d'honneur communales ont été remises à Didier Muller et Jean-Marc Thiery (Vermeil, 30 ans) ainsi qu'à Magalie Schneider (Argent, 20 ans).



→ CITOYENNETÉ

Élections municipales et intercommunales

Dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers communautaires, pour 6 ans.

JE VOTE

- J'apporte ma pièce d'identité en cours de validité, c'est obligatoire.
- Je vérifie sur ma carte d'électeur le lieu du bureau dans lequel je dois me rendre pour voter.
- Si j'ai perdu ma carte d'électeur, je m'adresse au président du bureau pour qu'il me délivre une attestation me permettant de voter (basée sur la liste électorale).



LE BULLETIN DE VOTE

Le bulletin de vote comporte 2 listes paritaires (femme/homme)

À Vouziers, 29 noms composent la liste de l'équipe candidate aux élections municipales



21 membres de cette équipe sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire

Il ne faut ni ajouter, ni rayer de noms. Le bulletin serait considéré comme nul.

LA RÉPARTITION DES SIÈGES

La moitié des sièges est automatiquement allouée à la liste qui a le plus de voix (soit pour Vouziers, 15 sièges).

Les 14 autres sièges sont répartis proportionnellement à la plus

forte moyenne entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire, soit 14 sièges à répartir entre les différentes listes.

ÉLECTION DU MAIRE, DES MAIRES DÉLÉGUÉS ET ADJOINTS

Contrairement à une idée reçue, les électeurs ne votent pas directement pour le maire de leur commune. Ils élisent les membres du conseil municipal, lesquels désignent dans un second temps le maire, les maires délégués et les

adjoints. Dans l'écrasante majorité des cas, le chef de file de la liste qui remporte l'élection est élu maire. Cette élection se déroule lors du premier conseil municipal qui se déroule dans la semaine suivant les élections.

Précisions

Les bureaux de vote à Vouziers

Ils sont ouverts de 8 h à 18 h. Il existe 8 bureaux sur la commune nouvelle de Vouziers :

- Blaise, mairie annexe ;
- Chestres, salle des fêtes ;
- Condé, salle communale ;
- Vrizy, mairie annexe ;
- Terron-sur-Aisne, mairie annexe ;
- Vouziers : centre Les Tourelles, salle Bellevue, salle des fêtes (bureau centralisateur).

1 ou 2 tours ?

Pour les communes de plus de 1000 habitants, les candidats peuvent être élus dès le premier tour en cas de majorité absolue (moitié plus un des suffrages exprimés). Si aucun candidat ne parvient à l'obtenir, un second tour est organisé.

Absent le jour de l'élection

Un électeur absent le jour de l'élection peut voter par procuration. Il choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit être inscrite sur la liste électorale de Vouziers. La procuration doit être établie au plus tôt auprès de la gendarmerie ou du tribunal.

Le point sur les finances communales

Les budgets adoptés pour 2020

Le conseil municipal de Vouziers, réuni le 13 février dernier, a procédé aux votes suivants :

• **Le budget principal** de la commune nouvelle :

Il est équilibré à hauteur de :
 - 6 425 000 € en fonctionnement
 - 6 473 000 € en investissement.

• **Eau - Vouziers :**

Le budget de l'eau de Vouziers est équilibré à hauteur de :

- 192 000 € en exploitation,
 - 196 000 € en investissement.

En 2019, il présentait un excédent d'exploitation de 74 850,10 € à reporter en 2020.

Programme 2020 : lancement d'une étude des ressources en eau et renouvellement des réseaux.

• **Assainissement - Vouziers**

Le budget de l'assainissement 2020 est équilibré à hauteur de :

- 412 000 € en exploitation,
 - 683 000 € en investissement.

En 2019, il présentait un excédent d'exploitation de 105 388,86 € à reporter en 2020.

Programme 2020 : poursuite des travaux de mise en conformité des réseaux et des branchements.

• **Eau - Vrizy* :**

Le budget de l'eau 2020 est équilibré à hauteur de :

- 28 300,00 € en exploitation ;
 - 11 402,30 € en investissement.

Il n'y a pas de travaux particuliers prévus cette année.

Le budget lotissement

«La Garenne 2» :

- 1 137 000 € en fonctionnement,
 - 653 591,98 € en investissement.

Les recettes communales

Les taux d'imposition 2020 (part communale) n'augmentent pas.

	2020
Taxe habitation	19,54 %
Taxe foncière	14,96 %
Taxe foncière non bâtie	25,62 %

Le produit total prévisionnel des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti est inscrit à hauteur de 1 595 800 €. Cela représente 42,21 % des recettes réelles de fonctionnement 2020.

Les autres produits fiscaux sont les Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales et Communales, les droits de places et les taxes sur les Consommations Finales d'Électricité. Ils représentent 161 700 €.

La **dotation globale de fonctionnement**, la **dotation de solidarité rurale** et la **dotation nationale de péréquation** constituent 33 % des recettes réelles de fonctionnement soit 1 247 800 €. Les montants du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle sont prévus à hauteur de 202 800 €.

Le FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) sur les travaux d'entretien se montent à 5000 €.

Les autres participations (dérogations scolaires, prestations de services de la Caisse d'allocations familiales, remboursement des contrats d'avenir...) sont inscrites à hauteur de 250 000 €.

* Rappel : L'assainissement de Vrizy et de Terron-sur-Aisne est géré par le syndicat d'Eau et d'Assainissement du Sud-Est des Ardennes ; l'eau potable de Terron-sur-Aisne, par le syndicat intercommunal des Grands Aulnois.

Principaux investissements pour l'année 2020

- Poursuite de la construction du pôle scolaire,
- Lotissement «La Garenne 2» (1^{ère} tranche) : viabilisation des 13 parcelles.
- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments municipaux ;
- Travaux d'extension et de mise aux normes des vestiaires du stade.
- Rénovation du sol du gymnase Syrienne.

Les produits du domaine, de gestion courante, remboursement d'arrêts maladie, produits exceptionnels et reprise sur provisions sont budgétés à hauteur de 317 616,77 €.

L'ensemble des recettes réelles de fonctionnement 2020 atteint 3 780 716,77 €. Elles permettent de financer les dépenses prévues au budget 2020.

Les dépenses, quelques précisions

Les dépenses de personnel : la conséquence de la mutualisation des services avec la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise est l'inscription en dépense de fonctionnement de l'attribution de compensation pour 1 536 000 €, seuls les deux policiers municipaux restent dans les effectifs communaux.

Le Fonds national de Garantie individuelle des Ressources est de 92 500 €.

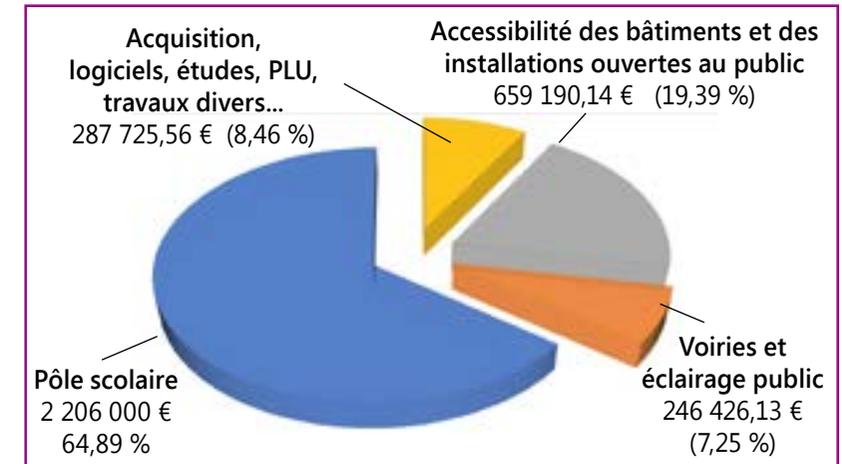
Les charges de gestion courante (subventions aux associations, des indemnités des élus et au lotissement...) atteignent 560 500 €.

Les intérêts d'emprunt, les charges exceptionnelles sont inscrits à hauteur de 123 000 €.

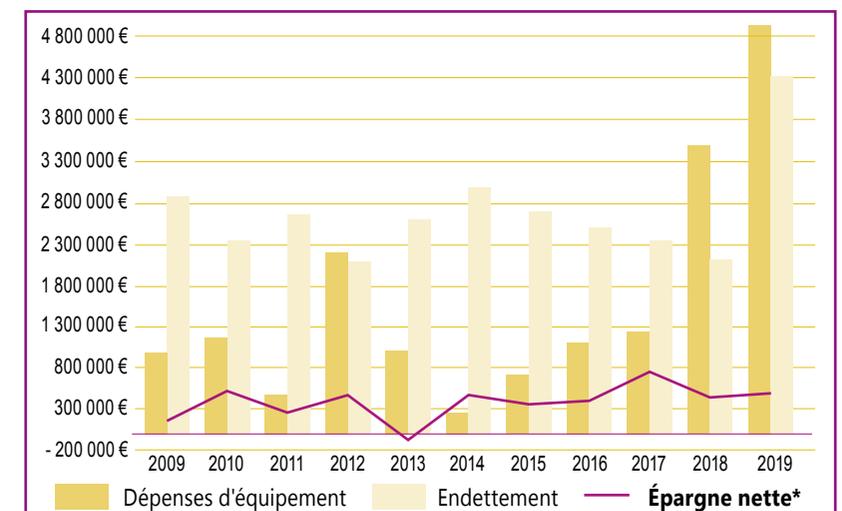
* **Épargne nette** : il s'agit des ressources pouvant financer les investissements une fois que toutes les dépenses, y compris les emprunts, sont payées.



Les dépenses d'équipement



Dépenses d'équipement, endettement et épargne nette



L'objectif est de maintenir une épargne nette positive sur le long terme en travaillant sur les dépenses et recettes de fonctionnement.



Le point sur les différents chantiers

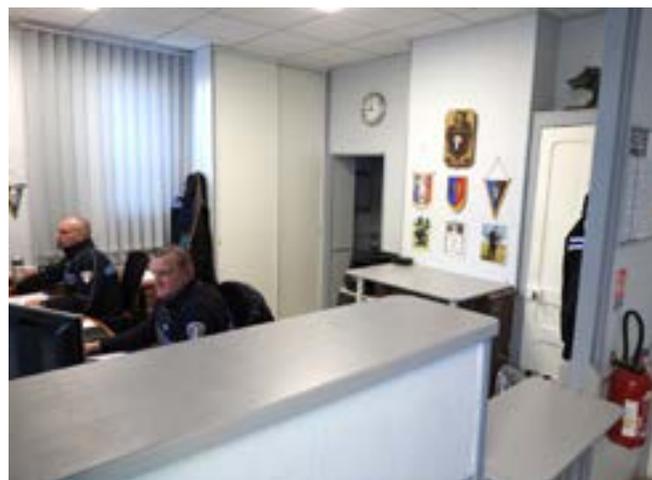
Bâtiments communaux

Rénovation du bureau de police

Le bureau de police municipale a été réaménagé de façon à gagner de l'espace et surtout, permettre un meilleur accès pour les usagers. Le haut du mur a été abattu créant ainsi une banque d'accueil dont une partie est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Logements communaux

- Logement, 10 rue des Vanniers à Vrizy : la réfection de la salle de bain et de la cuisine a été effectuée ainsi que le changement des 4 fenêtres de toit.
- Dans la continuité de la rénovation du bâtiment 82-84 rue Désiré Guelliot, deux logements sur les 12 vont être totalement rénovés.



L'accueil du bureau de police municipale a été réorganisé

Lotissement : les travaux sont en cours

La phase 1 du nouveau lotissement de la Garenne est en cours de réalisation par l'entreprise Champagne Travaux Publics de Cormontreuil. L'entreprise SCEE de Reithel interviendra pour la pose de l'éclairage public. Malgré les journées d'intempéries successives liées aux conditions climatiques de ce début d'année, les travaux de pose des réseaux humides (eaux usées et pluviales, eau potable) et secs (éclairage public, électricité basse tension, télécommunications) avancent bien. Les travaux de la phase 1 devraient être terminés pour cet été.

13 parcelles seront viabilisées et sont à vendre. N'attendez pas trop longtemps, des parcelles sont déjà réservées. Pour tout renseignement sur l'achat de parcelles, la mairie reste à votre service. Montant des travaux : 427 510 € HT - Durée des travaux : 6 mois.



Contact - renseignement : Service urbanisme de Vouziers.

Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Tél. : 03 24 30 76 30. Courriel : instruction@2c2a.com

Point d'étape

Côté chantier

Les salles de classe se terminent : pose des sols et des meubles. Il restera les bureaux, les chaises, les TBI (tableaux blancs interactifs) et le matériel informatique à mettre par les agents de la ville lors du déménagement cet été.

Les sanitaires sont carrelés. Les équipements (toilettes, lavabos...) sont prêts à être posés.

L'office pour le réchauffage des plats qui seront préparés dans les cuisines du collège Paul Drouot est carrelé. Les équipements du

self, fours et frigos n'attendent qu'à être mis.

Pour rappel, une liaison chaude sera mise en place entre les cuisines du collège et l'office.

Les équipes des espaces verts de la ville réalisent actuelle-



L'équipe des espaces verts s'attelle à l'aménagement paysager



La pose du lino et des meubles sont en cours

ment les plantations d'arbres fruitiers pour le verger pédagogique ainsi que la mise en place des bosquets ou parterres sur tout le site. Les deux massifs de la cour seront réservés pour l'aménagement de jardins pédagogiques par les enfants.

Les extérieurs quant à eux sont quasiment terminés en dehors de l'enrobé de la cour de récréation.

Côté scolaire

Le comité de pilotage du pôle scolaire, composé des élus (mairie, maire adjoint, maire de Savigny-sur-Aisne), du sous-préfet, de l'inspectrice de l'éducation nationale, du directeur des écoles publiques de Vouziers et des parents d'élèves, s'est réuni en janvier.

C'était l'occasion de faire le point sur l'avancée du chantier et de donner quelques précisions sur l'organisation de la rentrée scolaire.

Tout d'abord, les problèmes rencontrés sur le chantier avec, notamment une entreprise défaillante qui a nécessité la relance d'un lot au marché public, ont conduit à reporter l'ouverture du pôle pour la rentrée de septembre.

Pour le stationnement et la circulation, le maire a précisé que cinq bus peuvent stationner simultanément en façade du bâtiment et qu'un dépose-minute réservé aux

parents était prévu complété par un parking de 72 places, côté nord du pôle. Deux bus intramuros seront mis en place entre le pôle et le centre-ville avec un arrêt place Carnot et un au niveau du centre des impôts, rue Gambetta.



La région Grand Est, en charge des transports extra-muros, a décidé que les enfants du pôle ne partageront plus le bus avec les collégiens et les lycéens dès septembre 2020. Les horaires seront adaptés en fonction de l'établissement, les élèves pourront partir plus tôt à leur domicile.

Pour la restauration, le pôle dispose de deux grandes salles à manger pour accueillir les élémentaires et les maternelles séparément. Les élèves resteront donc sur le site pour se restaurer. Les repas quant à eux seront préparés par le personnel communal et le service de restauration du collège dans leur cuisine. Ils seront ensuite véhiculés en liaison chaude jusqu'au pôle. Le double service chez les élémentaires reste d'actualité.

Enfin, d'un avis unanime, il a été décidé que la silhouette de Dora Lévi sera remplacée devant l'école.

La ville étoffe son mobilier urbain



Vingt cendriers sont désormais répartis dans le centre ville. Un premier pas pour inciter les fumeurs à ne plus jeter leurs mégots sur le sol. Rappelons qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Par ailleurs, le cycliste souhaitant se rendre dans l'hyper-centre pourra attacher son vélo après l'un des porte-vélos fraîchement installés tout autour de la place Carnot ou près de la Poste.

Réalisés par l'atelier de métallerie de L'ESAT-EA de Belleville-sur-Bar, les «compagnons de l'Argonne» ont travaillé sur le design et réalisé le projet confié par la Ville. Le cycliste symbolisé est le résultat de leur créativité.

L'inauguration a eu lieu le 13 février dernier en présence des travailleurs de l'Esat, d'Olivier Mallet, directeur de la structure, de Sylvain Maksymiw, moniteur d'atelier, de Willy Pierre, chef de service du secteur industriel et de Yann Dugard, maire de Vouziers.

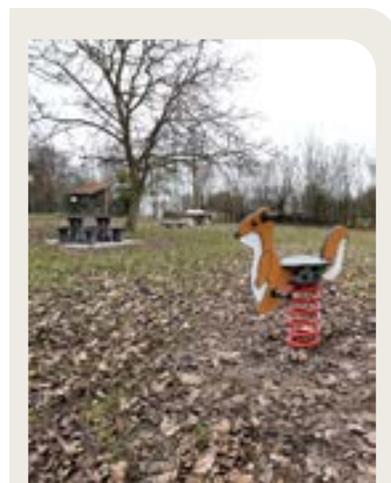


Circulation : sécurisation de certains points dangereux

Ces derniers mois, les habitants de la rue des Marizys et de la rue Rouyer à Blaise ont eu l'occasion d'exprimer leurs problématiques liées à la vitesse excessive des véhicules. Suite à des réunions participatives de terrain, des aménagements ont été validés par la commission circulation du 24 janvier dernier.

Comme cela a été fait à Vrizy, une zone 30 sera très prochainement mise en place dans la rue des Marizys.

Quand à la rue Rouyer à Blaise, une zone 30 et la mise en place de deux stops à l'intersection avec la rue de Richecourt sont envisagés.



L'aire de jeux à Blaise a été aménagée avec pose de jeux à ressorts et de tables de pique-nique. Le petit parc au Blanc Mont devrait voir la mise en place de jeux d'ici fin juin.

Trouver un nom

La rue du nouveau lotissement de la Garenne en cours de construction (cf. page 12) ne porte pas de nom.

Il est proposé aux Vouzinois de soumettre leurs idées.



Deux boîtes seront mises à disposition pour recueillir les propositions, l'une sera placée à l'accueil de l'hôtel de ville et l'autre à l'accueil du centre Les Tourelles.

Vous pouvez également faire vos propositions par mail à l'adresse suivante : mairie@ville-vouziers.com

La date limite de dépôt est fixée au 6 avril, 12 h.

Le nom retenu par la commission sera ensuite proposé au conseil municipal pour validation.

Réglementation (rappel)

Tondeuses, motoculteurs (moteurs bruyants)

Horaires pour leur utilisation :

Jours ouvrables :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h

Samedi : 9 h - 12 h et

14 h - 18 h

Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Brûlage interdit

Les déchets végétaux (taillages, débroussaillage, arbustes...) doivent être déposés en déchèterie.

Les produits phytosanitaires sont interdits pour les particuliers qui, désormais, ne doivent pas utiliser ni détenir de pesticides.

Ils viennent de s'installer

📍 INTEMPORELLE - INTEMPOURLUI

📍 6 bis, rue de Condé, Vouziers

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Dans une surface de 150 m² d'un ancien local commercial rénové, vous serez accueilli par Patricia Villevial qui a ouvert son magasin le 8 février dernier et qui rencontre déjà un franc succès.

Cette nouvelle commerçante vous propose des vêtements homme et femme de déstockage de grandes marques telles que St-Hilaire, Sym et Esprit.

Vous y trouverez des robes, pulls et chemisiers ainsi que des costumes, chemises et jeans pour hommes avec des tailles de vestes allant jusqu'au 62. Des accessoires comme des sacs Desigual, cravates et foulards sont également en vente.



📍 RESTAURANT «CHEZ TAUREAU»

📍 6 rue du Temple, Vouziers

Tél. : 07 82 07 85 16

Ouvert le lundi et mardi de 12 h à 15 h et de 19 h à 21 h, le mercredi de 12 h à 15 h et l'après midi réservé aux anniversaires de 16 h à 17 h 15, le vendredi et samedi de 12 h à 15 h et de 19 h à 21 h 45, le dimanche de 12 h à 15 h. Jour de fermeture le jeudi.

Retrouvez ces informations sur Facebook ainsi que toutes les propositions du moment.

Le 21 janvier, le nouveau restaurant a ouvert ses portes à Vouziers. Venez découvrir cet espace qui vous propose de déguster des plats principalement à base de bœuf accompagnés de frites maison. Cette nouvelle adresse vous offre également des formules «anniversaire», des offres «ados» et «enfants» qui devraient faire que chacun trouve son bonheur dans ce restaurant familial au style vintage et à l'ambiance rock'n'roll.





→ NOUVEAU

Un réseau de visiteurs bénévoles se met en place à Vouziers

Le FJEPCS La Passerelle et ses partenaires souhaitent proposer des visites conviviales à domicile afin de partager un bon moment, jouer à des jeux de société, lire des livres ou des revues, ainsi que toutes autres activités...

Actuellement, le FJEPCS recherche des bénévoles souhaitant s'investir ainsi que des personnes voulant bénéficier de ces visites de convivialité.

Ce projet concerne tout le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

FJEPCS La Passerelle
15, rue du champ de foire
08400 VOUZIERS
03 24 30 99 61
et 06 31 46 99 62
fjepvouziers.fr

→ SOLIDARITÉ

À plus dans le bus ! récompensé du 2^e prix régional des solidarités rurales par la région Grand Est

Une belle récompense pour le projet dont l'objectif est d'aller à la rencontre des habitants de l'Argonne Ardennaise et ainsi de créer du lien...

C'est la récompense d'une aventure humaine qui a débuté en septembre 2018.

« C'est une action qui développe des ateliers itinérants sur l'ensemble du territoire de l'Argonne ardennaise, grâce à un camion aménagé. Il s'agit de mettre en place des temps d'animations sur les communes. C'est un outil pour créer un espace d'échanges, de partage de connaissances entre les habitants. »

À plus dans le bus ! est présent à Vouziers et dans les communes de Buzancy, Monthois, Grandpré,

Machault, Le Chesne et Savigny-sur-Aisne. Une navette gratuite est mise à disposition des habitants des communes aux alentours.

Au 31 décembre 2019, il y a eu 1343 participations, 98 animations et 8 communes traversées, et bien d'autres à venir...

Suite à la remise des prix, en décembre, l'équipe d'À plus dans le bus a été interviewée par France 3. Vous pouvez revoir le reportage sur You Tube intitulé «Vouziers : opération À plus dans le bus». Une bonne manière de se rendre

compte de l'action menée.

Le bus est visible sur Vouziers lors des manifestations (ex. marché de Noël) ou au parc Bellevue. N'hésitez pas à consulter le calendrier des rendez-vous sur fjepvouziers.fr ou au secrétariat du FJEPCS.

Pour plus d'informations, contactez le FJEPCS au 03 24 30 99 61 ou rendez-vous sur le site fjepvouziers.fr



→ FJEPCS LA PASSERELLE

Enchantés par le séjour à la neige

Le FJEPCS La Passerelle a organisé un séjour aux sports d'hiver lors des vacances d'hiver, du 17 au 21 février. 34 enfants âgés de 7 ans à 17 ans issus de l'ensemble du territoire de l'Argonne ardennaise se

sont rendus dans le Jura pour 5 jours d'initiation à différents sports au programme : ski alpin, ski de fond, biathlon laser, raquette. Une belle semaine sur les pistes enneigées de la station de Méta-

bief Mont d'Or. Une formule en pension complète a été choisie cette année pour profiter davantage des activités proposées. L'ensemble du groupe est revenu enchanté de cette semaine.



→ VACANCES VOUZINOISES

Les vacances d'hiver à la carte

Pour les petites vacances, la ville avec l'aide des associations locales propose des activités à la carte ludiques et originales (hip hop, trampoline, jeux de société...) avec en complément une sortie patinoire.

L'activité cuisine est la dernière née grâce à la contribution de la nouvelle association «Les amis de la table gourmande». Crottes d'âne et gâteau moelleux aux pommes étaient au menu.

Rendez-vous en avril pour découvrir le nouveau programme.



Hommage à Jules Bataille

La Ville de Vouziers et le service des sports se devaient de rendre hommage à Jules Bataille, étudiant, décédé accidentellement le 19 janvier dernier, à l'aube de ses 19 ans.

Ancien élève du lycée Masaryk, actif dans la vie citoyenne de l'établissement et siégeant au sein du conseil national de la vie lycéenne, il était apprécié de tous. Sa disparition laisse un grand vide au sein du club de l'étoile bleue de Vouziers où il était joueur et dirigeant, et ainsi que dans la vie associative sportive vouzinoise.

Les élus du conseil municipal présentent leur condoléances à sa famille.



La bibliothèque-ludothèque s'engage vers de nouvelles animations

Depuis le 1^{er} octobre, la bibliothèque et la ludothèque sont réunies autour de Karen Noël, responsable, chargée d'apporter une nouvelle dynamique.

Faire de la bibliothèque un lieu de vie

Les bibliothèques évoluent et sont aujourd'hui bien loin de l'image, toujours ancrée dans l'imaginaire collectif, d'austères temples d'un savoir qui s'acquiert en silence. Tout en restant des lieux de découvertes et d'apprentissages, elles tendent à devenir des espaces propices à la rencontre entre différents publics. La bibliothèque-ludothèque de Vouziers a un réel rôle à jouer dans le développement du lien social. L'objectif est de faire de la bibliothèque un lieu de vie dans lequel chacun se sentira le bienvenu et pourra se détendre, satisfaire sa curiosité, se former, partager ses connaissances et savoir-faire et, bien sûr, trouver l'information dont il a besoin. Afin de poursuivre la concrétisation de cette volonté d'ouverture amorcée par la création de la ludothèque, l'équipe travaille, entre autres, sur l'implantation d'un espace dédié aux adolescents, sur l'amélioration de l'accessibilité (personnes handicapées, publics éloignés de la lecture pour diverses raisons, personnes en difficulté...), sur le développement d'une offre numérique...

De nouveaux partenariats

Karen Noël, responsable, souhaite travailler avec les différents acteurs du territoire afin de mutualiser les compétences. La commune de Vouziers dispose d'un riche tissu associatif constitué de bénévoles dynamiques et investis. L'équipe fonctionne d'ores et déjà avec certains acteurs tels que le FJPCS La Passerelle, l'association «Les Tournelles», Tiss'loisirs, Doigts de fée Création, le club d'échec de Vouziers ainsi qu'avec les collègues



L'équipe : Evelyne Gautier, agent en charge de la ludothèque, Catherine Baron, agent d'accueil-prêt, Karen Noël responsable de la bibliothèque-ludothèque

des autres services de la commune et de la 2C2A. D'autres partenariats ont également vu le jour avec le conservatoire des espaces naturels de Champagne Ardenne (CENCA), la bibliothèque départementale des Ardennes, la crèche, la Protection maternelle infantile départementale (PMI)...

Une bibliothèque participative

Les habitants aussi doivent pouvoir être acteurs et s'approprier le lieu. C'est pourquoi chacun, usager actuel ou futur, est invité à faire part de ses besoins et de ses attentes, mais également à participer à l'animation de la bibliothèque-ludothèque. Des actions seront ensuite mises en place pour satisfaire au mieux les demandes. Quelques idées ont d'ores et déjà émergé : la création d'un café littéraire, des lectures pour les personnes déficientes visuelles, des ateliers d'initiation informatique...

Les animations à venir

Plusieurs actions sont prévues dans les mois à venir. Le succès rencontré par la *Nuit de la lecture* le 18 janvier dernier a été, pour l'ensemble de l'équipe, très encourageant. C'est pourquoi il a été décidé d'organiser en mai une *Nuit du jeu*, sur la thématique d'*Alice au pays des merveilles*. Différents ateliers seront de nouveau proposés au public. Le 26 mars, à l'occasion du *Printemps de la petite enfance*, et en partenariat avec la bibliothèque départementale, la bibliothèque accueillera Myriam Colin, artiste strasbourgeoise, pour un spectacle inspiré du *Petit Chaperon rouge* et destiné aux enfants jusqu'à 4 ans. En juin, avec le conservatoire des espaces naturels, une balade contée à la découverte de l'écosystème des prairies vouzinoises (le 5 juin) et une *Nuit de la chauve-souris* (le 26 juin) sont prévues.

Les élèves de l'école musique récompensés



Comme chaque année, les élèves de l'école de musique de l'harmonie municipale nous ont offert un concert/audition. Durant ces deux heures musicales, les professeurs et leurs élèves ont eu à cœur de présenter au public des prestations variées et atypiques. Un enchaînement sans faille a permis de présenter des élèves de chaque cours enseigné au sein de l'école de l'harmonie. Les clarinettes, flûtistes, saxophonistes, cornistes, trombonistes, trompettistes et percussionnistes ont montré leur capacité à se produire en public (ce qui n'est déjà pas très simple) et ont réussi à faire apprécier leurs

instruments à travers des prestations variées et au sein de groupes créés spécialement pour cet après-midi. Un des moments forts fut une nouvelle fois la prestation des petits du jardin musical qui attire toujours autant l'attention et étonne toujours les parents et proches de ceux-ci. Fait incroyable et spécifique à cette prestation : nous sommes passés de 120 à 220 spectateurs pendant cette présentation ! Autre fait qui reste incontournable : la remise des diplômes aux nombreux élèves qui ont passé des examens. Cette remise de récompenses fût l'occasion de

présenter chacun, de mettre en avant l'approche familiale que l'on retrouve dans notre association mais aussi de présenter les différentes opportunités proposées par l'association avec notamment l'existence du Petit Orchestre qui sert de tremplin et facilite l'entrée à l'harmonie mais aussi l'existence de l'orchestre festif « Les Vouzikos », et évidemment l'Orchestre de l'harmonie qui compte plus de 50 musiciens et œuvre toute l'année à la préparation de concerts de qualité. N'hésitez pas à vous renseigner au siège de l'Association, 6 rue Henrionnet à Vouziers.

[Laurent Bacquenois]



Vouziers - 23 et 24 mai 2020

Congrès des harmonies des Ardennes

En 2020, le congrès des harmonies des Ardennes sociétaires de la CMF Ardennes se déroulera à Vouziers. L'harmonie de Vouziers se charge de la mise en place de ce congrès qui devrait accueillir un bon nombre de musiciens ardennais les 23 et 24 mai. Un concert d'ouverture aura lieu le samedi 23 mai en soirée et les harmonies se retrouveront le 24 mai

sur différents podiums installés à cette occasion. L'harmonie en lien avec la ville de Vouziers et Dynamic Argonne met tout en place pour accueillir ses hôtes et vous offrir des concerts de qualité lors de ce week-end de foire.



→ TIR A L'ARC

Les Archers de Taine peuvent être fiers de leurs résultats

Lors des concours régional et départemental, avec respectivement 95 et 48 participants, les Archers ont obtenu de bons résultats.

17 archers se sont distingués au classement national Hiver UFOLEP dans les catégories jeunes-adultes dont Martin Thiry (6^e), Auriane Lecoq, (8^e), Clément Caniard (18^e), Rémi Poisson (7^e), Baptiste Forêt (8^e) et en adultes, Stéphane Duprat (16^e).

Alice Trachez, Manon Prudhomme, Robin Lecoq, Maxence Denoit, Sébastien Melin se trouvent entre la 18^e et 30^e places.



Les Archers visent maintenant une qualification pour le championnat national UFOLEP dans la Somme,

et pour le rassemblement Jeunes National dans la Nièvre. Félicitations à eux !

→ NATATION

Le club nautique vouzinois a rempli son rôle de formateur

Plusieurs athlètes se sont distingués lors du championnat de France Elite qui a eu lieu du 12 au 15 décembre 2019.

Emmie Suquet a participé à son premier championnat de France.



Emmie Suquet

Elle a pu rencontrer les plus grands nageurs français dont Florent Manaudou. Emmie réalise un parcours sans faute puisqu'elle améliore ses performances sur ses deux épreuves : le 200 mètres 4 nages et le 100 mètres dos. À seu-

lement 14 ans et pour sa première échéance chez les élites, Emmie a accédé à la finale C du 100 m dos !

Et les anciens vouzinois ?

Émilien Mattenet évolue maintenant au Charleville-Mézières Natation. Il est champion de France du 400 m 4 nages ! 6^e du 200 m 4 nages, 8^e du 200 m dos.

Charles Rihoux évolue à l'Olympique Nice Natation. Entraîné par Fabrice Pellerin, considéré comme le meilleur entraîneur français, il termine à la 3^e place du podium sur l'épreuve reine de la natation le 100 m nage libre, à la 5^e place du 200 m et la 8^e place du 50 m nage libre (photo). Il est présélec-

tionné pour les jeux olympiques de Tokyo.

Meven Grandjean est, lui aussi, entraîné par Fabrice Pellerin. Il rentre en finale C sur les 50 mètres et le 100 m papillon.

À noter que Meven et Charles se classent second sur les relais ! Meven réalise une performance exceptionnelle au relais 4x50 m nage libre en réalisant le 4^e meilleur temps des 50 m derrière Florent Manaudou, Jérémy Stravius et Clément Mignon, tous champions olympiques !

Les anciens du CNV récoltent donc 7 médailles au plus haut niveau français !

CHAMPIONNATS DE FRANCE - ANGERS 2019		
50M NAGE LIBRE - MESSIEURS - FINALE		
RESULTATS		
1	MANAUDOU Florent	20.64
2	GROUSSET Maxime	21.22
3	MIGNON Clément	21.45
4	SAHNOUNE Oussama	21.74
4	LEVEAUX Amaury	21.74
6	MALLET Gregory	22.01
7	PIRON Thomas	22.08
8	RIHOUX Charles	22.18

→ CYCLISME

Le dernier cyclo cross de l'hiver

Le dimanche 19 janvier à Vouziers sur le site du stade municipal et ses environs s'est déroulé le 4^e et dernier cyclo-cross hivernal comptant pour le challenge décerné par le Vélo Club Vouzinois.

27 enfants, filles et garçons réunis, ont participé et brillé par leur prestation en lever de rideau de l'épreuve reine qui elle a débuté à 14 h avec les élites.

Ce sont alors 40 adultes qui se sont élancés à l'assaut d'un circuit

à la fois technique et rendu glissant en début d'épreuve suite aux intempéries nocturnes et petite gelée matinale.

La victoire très convoitée et rendue indécise jusqu'à l'avant dernière révolution fut acquise aux forceps par Sébastien Havot du CC Nogent-sur-Oise devant Lucas Deloison de l'UV Aube, la 5^e place revenant à notre émérite et digne licencié Vouzinois Alexandre Touret.



→ RUGBY

Rugby club Vouziers : labellisation FFR de son école

La labellisation FFR d'une école de rugby est une démarche qualité validée par la Fédération française de rugby. Elle atteste du respect des normes d'enseignement, d'encadrement et de formation des éducateurs.

L'école de rugby du club a obtenu 1 étoile sur les 3 possibles. C'est la première étape dans la démarche d'amélioration. Quatre ans sont nécessaires pour confirmer ou améliorer la labellisation.

En lien avec cette reconnaissance, le club est aussi devenu centre de formation pour les éducateurs de rugby de la ligue Grand Est de Rugby. Les deux formateurs, Frantz Lépinos et Frédéric Courvoisier,



forment les futurs éducateurs des Ardennes, de la Marne et de la Meuse.

Alors venez essayer le rugby ! Faites l'essai, vous serez transformés !

→ COURSE PÉDESTRE

5^e édition du trail urbain nocturne

Vouziers Oxygène avec l'aide de quarante bénévoles a organisé le 5^e trail urbain nocturne, le 30 novembre, qui est désormais un rendez-vous attendu par les sportifs.

Près de 400 participants (293 coureurs, 93 marcheurs) se sont lancés sur les parcours de 5, 10 et 15 km.

Les vainqueurs sont, pour le parcours de 15 km, Nicolas Suquet en 56'16 et Marie-Hélène

Guyot en 1 h 10'14, tous deux de Vouziers Oxygène. Pour les 10 km,



Loïc Brochard (Rocroy) est arrivé premier en 37'53, le premier Vouzinois, Anthony Perdreux est 24^e avec 47'05. Pour les 5 km, c'est Guillaume Le Bars de Vouziers qui est arrivé premier avec 19'30 et Estelle Parpaite (As Sommer) en 20'46.

Rendez-vous le 6 septembre 2020 pour le prix pédestre de Vouziers.

→ ENDURO PASSION

Le dimanche 26 avril, Vouziers accueillera le 34^e édition de l'Enduro Passion**L'enduro, qu'est-ce c'est ?**

L'enduro est une discipline de compétition de moto tout terrain. Comme pour le rallye automobile, l'épreuve se compose d'un parcours à réaliser dans un temps imparti, généralement sur les chemins ouverts à la circulation, appelés «liaisons», et sur des secteurs chronométrés appelés «spéciales». Être bon en enduro demande plus de régularité et bien sûr d'endurance que de vitesse pure, surtout en liaison. Par contre en spéciales, en circuits fermés, les pilotes les plus rapides et les plus techniques pourront faire la différence et auront toutes les chances de terminer sur le podium.

Quelles sont les caractéristiques majeures de l'enduro passion 08 ?

Cette épreuve accueillera essentiellement des Français (ligues Grand Est, Haut de France et Île de France) mais aussi des Belges et des Suisses. 500 pilotes sont attendus.

C'est une compétition inscrite au calendrier de la fédération française de motocyclisme.

Vouziers, ville départ et arrivée

Les pilotes arriveront dès le samedi entre 15 h 30 et 18 h, place Car-

not, pour effectuer les différents contrôles et mettre leur moto en parc fermé. C'est l'occasion de venir voir de près tous les engins regroupés.

Le lendemain, le départ sera lancé par groupe de 4 à partir de 8 h. Le circuit de 84 km traverse 12 communes, et sera entrecoupé de 3 spéciales chronométrées, une aux Petites Armoises, une à Marquigny et une à Vouziers.

La spéciale à Vouziers

Elle se déroulera sur la zone d'activités de l'Argonne. Les pilotes



devront effectuer le parcours et réaliser le meilleur temps pour se départager de ses concurrents. Ils se dirigeront ensuite vers la ligne d'arrivée située sur la place Carnot.

Qui organise ?

Le moto club «Arden'moto passion» s'est créé en 1979 au Chesne pour organiser son premier enduro au départ de Belleville-sur-Bar. Depuis, ont suivi ceux des Petites Armoises en 1990, Bairon en 2003, Sedan en 2006, Buzancy en 2011 et Douzy en 2018.

Aujourd'hui, c'est avec ses 110 membres, 50 pilotes et 100 bénévoles qu'ils se rassemblent pour l'édition de Vouziers, aidés de leurs nombreux partenaires.

Donc à voir sur Vouziers

- le samedi, l'arrivée des motards
- le dimanche, place Carnot :
 - de 8 h à 10 h, la présentation et départ des pilotes par groupes de 4 ;
 - de 10 h à 18 h, passage des concurrents au contrôle horaire ;
 - à 18 h 30, la remise des prix ;
 - la spéciale de Vouziers (zone de spectacle), de 10 h à 17 h 30.

HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30

Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers

Courriel : ville@ville-vouziers.fr

Site internet :

<http://www.ville-vouziers.fr>

Accueil, rue de Rennes, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, samedi (service état civil) : de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

Centre aquatique Argona ☎ 03 24 31 03 65

En période normale, ouverture au public : Espace aquatique, bien-être et forme : Lundi : 10 h à 13 h 30 / 15 h à 20 h. Mardi et vendredi : 12 h à 13 h 30 / 17 h à 21 h. Mercredi : 12 h à 20 h. Jeudi : 12 h à 12 h 30 / 17 h à 20 h. Samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 13 h 30 / 14 h 30 à 19 h. Tél. : 03 24 31 03 65. www.argona.fr

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE

☎ 03 24 71 64 93, 6, rue Henrionnet

Bibliothèque - Horaires : mardi : 15 h à 18 h 30, mercredi 10 h à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 15 h à 18 h 30, samedi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Services : Prêt, salle de lecture (encyclopédies et cédéroms), vente du *Curieux Vouzinois*, accès internet, espace multimédia. Accueil des groupes et des classes sur rendez-vous. Heure du conte le mercredi tous les 15 jours à 15 h.

Ludothèque. En période scolaire : mardi : 17 h 30 à 18 h 30, mercredi : 14 h à 18 h, vendredi : 17 h 45 à 18 h 30, samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. Pendant les vacances scolaires : même horaires que la bibliothèque ci-dessus.

CINÉMA LES TOURELLES

33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71

Programme sur les sites

www.ville-vouziers.fr ou

www.les-tourellesvouziers.fr

CENTRE LES TOURELLES (association)

6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77

Spectacles vivants - expositions.

FJEPSC La Passerelle

15 rue du Champ de Foire - Vouziers

Ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

☎ 03 24 30 99 61

Fax : 03 24 71 72 57.

e-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

10, place Carnot - Vouziers

☎ 03 24 71 97 57

e-mail : info-tourisme@argonne-ardennaise.fr

site : www.tourisme.argonne-ardennaise.fr

PERMANENCES**PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL, 7 place Carnot.**

■ **Sécurité sociale** : mardi de 9 h à 11 h 30, tél. 36 46 sauf pendant les vacances scolaires.

Attention, les permanences prestations de la Sécurité sociale sont fermées pendant les vacances scolaires.

■ **ADIL** (Information sur le logement) : 1^{er} jeudi, de 15 h à 17 h, sur rendez-vous. Tél. : 03 24 58 28 92.

■ **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.

■ **Conseil départemental d'accès au droit (CDAD)** (consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du mois, de 17 h à 19 h, sur rendez-vous.

Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats, 03 24 56 48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29 pour les notaires.

■ **Conciliateur de justice** : 3^e jeudi du mois, de 14 h à 17 h.

■ **France Victimes 08 (aide aux victimes d'infractions pénales)** : 4^e jeudi du mois, de 14 h à 16 h 30, tél. : 03 24 35 37 36.

PERMANENCE À L'HÔPITAL ■ **Prélude** (Prévention et lutte contre les dépendances) : permanence transférée au sein des consultations externes de l'hôpital, sur rendez-vous au 03 24 35 15 39, tous les mardis, de 17 h à 19 h.

PERMANENCES AU CPR :

2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Accueil par un agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF, CRAM...). Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

■ **Armée (CIRFA)** : 4^e mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sans rendez-vous.

■ **PÔLE EMPLOI** : sur RDV au ☎ 39 49.

■ **Mission locale Sud-Ardenne** : tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 sauf le vendredi, fermeture à 16 h 30. ☎ 03 24 71 95 91.

■ **Espace Métiers** : tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le lundi matin). Tél. : 03 24 71 95 91.

■ **BGE (réseau national d'appui aux entreprises)** : 3^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h, sur RDV. Tél. : 03 24 32 79 86.

■ **Travail partage** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

N'hésitez pas à consulter le site de la ville www.ville-vouziers.fr pour les dates des manifestations, les horaires d'ouverture des services, et toutes autres informations pratiques

DIVERS**RESTAURANT SCOLAIRE**

46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13. Accueil des enfants scolarisés dans les écoles Dodeman, Dora Levi et Avetant. Gestionnaire : vente des tickets en mairie les lundi, mardi, jeudi de 10 h 30 à 11 h 45 et de 15 h 30 à 16 h 30 ☎ 03 24 30 76 43.

DÉCHÈTERIE :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers Conditions d'accès : se renseigner au 03 24 30 55 71.

Heures d'ouverture :

Fermée le jeudi matin.

• du 1^{er} novembre au 31 mars :

du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50.

• du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50.

Samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50.

ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage au porte-à-porte des ordures ménagères à Vouziers a lieu soit le mardi ou le vendredi. Se renseigner au 03 24 30 55 71.

ÉTAT CIVIL**Novembre 2019 :**

Décès : Jeannine Carbonneaux Vve Lemoine, 90 ans ; Odette Cocchi Vve Forget, 87 ans.

Naissance : Luna Friemann.

Décembre 2019

Décès : Raymond Loizon, 94 ans ; Maire Millart, 96 ans ; Carlo Afriso, 79 ans ; Francis Gasnier, 64 ans ; Michelle Naudeau, 82 ans ; Josette Potier Vve Lefèvre, 91 ans ; Jean Dupuiset, 58 ans ; Gérald Genson, 74 ans ; Armand Joseph, 88 ans ; Paulette Bordes Vve Clavé, 83 ans.

Naissance : Kelton Lorrière.

Janvier 2020 :

Décès : Jeanne Huat Vve Lamotte, 91 ans ; Danielle Siffrein ép. Deflandre, 71 ans ; Robert David, 79 ans ; Marie-Françoise Finet ép. Prévost, 79 ans ; Rosalia Proietto Vve Di Caro, 84 ans ; Anny Bonnet Vve Boisseau-Duban, 79 ans.

Naissance : Margot Dalier.

Février 2020 :

Décès : Jacki Deflandre, 70 ans ; Serge Michel, 89 ans ; Christiane Varlot Vve Jacques, 88 ans ; Odette Bigault Vve Adam, 92 ans, Micheline Robinet Vve Kars, 85 ans ; Denis Godbillot, 86 ans.

Date arrêtée au 19/02/2020.

* seuls figurent les avis dont les familles ont accepté une publication dans la presse.



CIRCUIT 2020



Vendredi
10 AVRIL 2020
VOUZIERS - VOUZIERS
1^{re} étape - Argonne Ardennaise

23 ÉQUIPES
16 NATIONS

VOUZIERS
Départ 12h00
Place Carnot

VOUZIERS
Arrivée 16h20
Rue Gambetta

Retrouvez l'intégralité du circuit sur www.circuitdesardennes.fr

